



**HAL**  
open science

# Le récit biographique, à la croisée de l’histoire et de la fiction

Alexandre Gefen

► **To cite this version:**

Alexandre Gefen. Le récit biographique, à la croisée de l’histoire et de la fiction. L’écriture de l’histoire: Histoire et fiction dans les littératures modernes (France, Europe, monde arabe), 2, L’Harmattan, pp.59, 2005. hal-01624195

**HAL Id: hal-01624195**

**<https://hal.science/hal-01624195>**

Submitted on 26 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RECIT BIOGRAPHIQUE,  
A LA CROISEE DE L'HISTOIRE ET DE LA FICTION

Alexandre Gefen

Vies « Antérieures » chez G. Macé, « minuscules » chez Michon, « *Vidas* » chez C. Garçin, biographies brèves, poétiques, fantaisistes ou conjecturales chez P. Mauriès, P. Quignard, P. Modiano ou encore J. Roubaud : la production de *vies* d'un statut hybride ou indécidable est revendiquée comme un genre en soi par toute une génération d'écrivains contemporains. Ceux-ci se refusent à tracer un strict départ entre des formes narratives historiques de la biographie et ses formes fictionnelles, réputées autotéliques et étrangères à l'établissement de la vérité préoccupant l'histoire. Ces vies invoquent moins un droit naturel à la transgression de la cartographie traditionnelle des discours que l'héritage immémorial d'un genre transhistorique : « ce livre s'inscrit dans une tradition, prolonge un genre littéraire qui nous a déjà donné des vies parallèles, imaginaires, brèves et même minuscules », justifie avec force G. Macé en 1991 à propos de ses *Vies antérieures*<sup>1</sup>.

*Ce très vieux genre [la vie] a secrètement survécu à sa laïcisation en roman, récit ou nouvelle. Car les modernes aussi ont écrit des vies, en annonçant clairement cette intention dans leur titre, de façon parfois traditionnelle (la Vie de Rancé), mais le plus souvent nostalgique ou parodique, en tout cas, référée : les Vies imaginaires de Schwob, la Vie de Samuel Belet de Ramuz, les Trois vies de G. Stein, ou même Une Vie*<sup>2</sup>

poursuit P. Michon. Ce faisant, il délimite à travers l'histoire de la littérature une zone jamais étudiée en tant que telle. Aux œuvres de langue française répondent d'ailleurs de nombreux textes étrangers : en Espagne, le romancier J. Mariás qui propose des *Vies écrites*, l'écrivain serbe M. Kovac qui invente *La vie de Malvina Trikovic*, le romancier italien G. Pontiggia auteur de *Vies des hommes non illustres*, S. Ray qui nous donne à lire la *Naissance et mort d'Aryashekhar* en bengali, S. Millhauser dans *La Vie trop brève d'Edwin Mulhouse, écrivain américain, 1943-1954, racontée par Jeffrey Cartwright*, se veulent poursuivre une tradition ayant produit *L'Histoire de l'infamie* de J.-L. Borges, *Hommes, racontez-vous*, d'A. Savinio, ou encore *La Vraie Vie de Sébastian Knight* de V. Nabokov ou bien, du côté de la science-fiction, « The Short Happy Life of the Brown Oxford », nouvelle de P. K. Dick.

---

<sup>1</sup> Quatrième de couverture des *Vies antérieures* (Gallimard, 1991) ; G. Macé m'a confirmé être l'auteur de ce texte.

<sup>2</sup> Entretien avec C. Hordé, *Le Français aujourd'hui*, n° 87, septembre 1989, p. 75.

Les « vies imaginaires » font donc florès. C'est ce fait touchant autant la poétique du roman que l'histoire culturelle que je voudrai ici aborder. L'hypothèse que j'y ferai est la suivante : la conversion de toute une génération d'écrivains contemporains constitue une catégorie autonome que je me propose de nommer « biofiction »<sup>1</sup> ou en s'inspirant de la formule inventée en 1895 par Marcel Schwob « vies imaginaires ». Ce genre nouveau mérité à la fois d'être étudié comme un des phénomènes les plus intéressants de la littérature contemporaine française et comme une manière de redécouvrir le statut ambigu de l'écriture biographique, dont l'histoire a mêlé jusqu'au XIXe siècle histoire et fiction.

### **Un genre faussement simple**

Genre faussement simple, la biographie est située au carrefour des représentations de la vie humaine ; elle offre un champ où se confrontent les paradigmes et les compétences déployés par les sciences humaines, la spiritualité profane ou sacrée et les formes de connaissance symboliques propres à la littérature. Si les rapports entre biofiction et biographie peuvent être en effet définis à partir du XIX<sup>e</sup> siècle selon la métaphore d'un couple ou d'un duopole dont la ligne de partage est la question de la vérité, ils échappent dans l'ordre classique à toute opposition binaire entre des modèles de représentations valides et des tentations fictionnelles. « De nos jours, personne, sans doute, ne conteste que la biographie soit une catégorie de l'histoire. Il vaudrait mieux remonter à ceux qui inventèrent la biographie, les anciens Grecs, et se demander pourquoi eux n'ont jamais admis que la biographie relevait de l'histoire<sup>2</sup> », écrit A. Momigliano. Ce serait donc bien simplifier que d'imaginer l'histoire de la biographie comme le long chemin vers la constitution d'un paradigme historiographique neutralisant aussi bien la subjectivité du biographe que les enjeux philosophiques de toute représentation de l'existence humaine, puis la désorganisation de cet ordre par des transgressions fictionnelles et le retour, au sein de la littérature, de politiques esthétiques archaïques et réactionnaires (comme la fascination envers autrui et ses détails, porte d'entrée de l'irrationalité ou de l'emphase, le renoncement au collectif au nom du particulier, etc.). La mutation du genre biographique à l'époque positive où s'invente l'histoire ne doit donc pas nous conduire à penser en termes téléologiques et

---

<sup>1</sup> Je reprends un terme proposé par A. Buisine, dont l'article intitulé « Biofictions » (*Revue des Sciences Humaines*, « Le Biographique », n° 224, 1991, p. 7-13) et repris rapidement par J.-C. Bailly et D. Oster.

<sup>2</sup> A. Momigliano, *L'Histoire de la biographie*, Paris, Circé, 1971, p. 17.

à faire des biographiques littéraires des formes parodiques ou secondaires par rapport à la biographie historique : dès son émergence dans la culture occidentale, la biographie fournit des connaissances qui, à l'instar du mythe, ne sauraient être réduites à la question du vrai et du faux<sup>1</sup>, et relève autant de la fiction que de l'histoire au sens moderne du terme. Autrement dit : de récits où la question de la vérité est suspendue par d'autres enjeux : la nécessité de mémoire, l'exemplarité, le jeu romanesque, l'éloquence, l'émotion collective, la pitié familiale ou religieuse, etc.

L'histoire de la biographie doit plutôt se lire comme l'accession graduelle d'un nombre de plus en plus important de classes sociales au statut de sujet du récit. Rappelons à ce titre les grandes étapes d'évolution du genre : d'abord vouée à la mythologie (les « biographies potentielles »<sup>2</sup> de héros tels que Thésée, dont le Trésor des Athéniens à Delphes raconte la vie de manière chronologique, Héraclès, Œdipe, etc.<sup>3</sup>), le genre biographique proposera à partir du V<sup>e</sup> siècle des séries de grands hommes, puis de soldats (alors que dans les oraisons funèbres officielles, les orateurs n'avaient pas le droit de prononcer le nom des héros morts à la guerre). Il s'engage ensuite dans une extension qui verra successivement les vies des poètes et des aristocrates (dès la Rome antique avec Suétone), des princes, des peintres et des nobles (à la Renaissance), des marchands et des grands bourgeois (au XVII<sup>e</sup>), des industriels et des hommes politiques voire des notables locaux (au XIX<sup>e</sup> siècle), et enfin, au siècle dernier, de l'homme sans qualité, devenir dignes d'être recueillis. Parallèlement, l'écriture biographique se diversifie, suivant le mouvement diachronique général propre à la mimésis littéraire, met en scène dans les *vies* des aspects de plus en plus concrets de l'existence humaine. Elle ne fait que poursuivre le tropisme propre qui en fit, dès le IV<sup>e</sup>, une écriture de la curiosité autant que de la *libido sciendi* : ce qu'on appelle à l'époque grecque *bios* (« vie ») vise plus à flatter la passion de l'athénien moyen pour la diversité des penchants humains qu'à satisfaire l'érudition historique. C'est en ce sens que la biographie naît et demeure fondamentalement dans le monde grec une écriture de l'altérité et du phantasme, un genre intimement littéraire. Il ne suffit pas néanmoins

---

1 Sur la difficulté à appliquer nos catégories épistémologiques à la « littérature » antique, voir le magnifique essai de P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante* (Paris, Seuil, 1992) qui propose de substituer à l'idée de vérité celle de « programmes de vérité » et les travaux de Fl. Dupont sur l'idée de la littérature (*L'Invention de la littérature. De l'ivresse grecque au livre latin*, Paris, La Découverte, 1994).

2 A. Momigliano, *op. cit.*, p. 42. Pour cette brève histoire des formes fictionnelles de la biographie, ma dette à l'égard de l'étude de D. Madelénat, *La Biographie*, PUF, 1981 est également immense.

3 Dès ses origines, le Christianisme poursuivra cette tradition par des vies des héros bibliques (voir par exemple au II<sup>e</sup> siècle *La vie grecque d'Adam et Eve*, traduite et présentée par D. Bertrand, J. Maisonneuve, 1987).

d'invoquer la tendance naturelle du biographe à broder entre les lignes et l'attente des lecteurs : l'étrange indifférence aux faits de la biographie grecque marque son appartenance à des systèmes de représentation (sophistique, platonisme, aristotélisme) où la distinction fiction/réalité a bien peu à voir avec les méthodologies historiques modernes.

Énoncée par Polybe et admise par Plutarque, la distinction histoire/biographie fait du genre de la vie une forme tout à fait originale. C'est ce que confirment les entreprises d'organisation des biographies en série dans le Grèce hellénistique et du monde romain : Plutarque fixe le genre biographique en inventant cette formule combinatoire déterminante qu'est la vie parallèle ; Nepos puis Suétone donnent à la biographie sa profondeur romanesque grâce à une énumération comparée des vices et des vertus. Ainsi, à défaut de fiction au sens moderne du terme, l'Antiquité fournit dans les vies comparées des espaces de projection des *exempla* où le lecteur ordinaire peut investir la vie d'autrui en la comparant à la sienne. Car toutes ces formes tentent, plus ou moins explicitement, d'articuler le singulier au collectif, de penser « l'inimitable » par rapport à l'exemplaire aristotélien, de réguler l'exceptionnel par le commun : les choix de regroupements (*Vies des philosophes illustres* chez Diogène Laërce, mais *Vies de sophistes* chez Philostrate : la différence du titre est essentielle), est une forme d'évaluation du destin d'autrui. Et à l'intérieur du recueil, l'ordre des séries biographiques (par exemple les séries de couples grecs et romains proposées par Plutarque, qui jouent le rôle de relais culturel entre les deux civilisations) fonctionne comme une forme dialectique de la connaissance historique comparée.

Au Moyen-Âge, les recueils de vies de saints sont incarnations textuelles d'une théologie sacrificielle et violente des vertus. Elles visent à frapper l'imagination en déplaçant le lecteur du côté du monde « céleste », ne connaissent pas d'organisations préétablies, si ce n'est des tableaux synoptiques destinées à faciliter la remémoration, des listes calendaires, ou des répertoires géographiques : le recueil de vies, extensible à l'infini, participe du rituel et sature par la répétition l'espace herméneutique. Comme les recueils de vies de saints dont ils s'inspirent, les vies de poètes tardives (*Vidas* ou *Razos*) mettent en scène la mémoire légendaire de tels ou tels troubadours : par la substitution « d'une histoire considérée comme avérée » à « une histoire reconnue comme

douteuse », par une tension accrue entre individualité et universalité<sup>1</sup> le glissement, plus ou moins ostensible et assumé, de la *res historia* à la *res ficta*<sup>2</sup>, l'impersonnelle hagiographie préside ainsi paradoxalement, à l'émancipation du récit fictionnel : dans ce Moyen Âge qui est le printemps du roman, la biofiction est ainsi une des conquêtes inaugurales de l'espace littéraire. Deux siècles plus tard, les « biographies miniatures<sup>3</sup> » des *Historiettes* de Tallemant de Réaux, et les séries, inclassables, des *Vies des dames galantes*<sup>4</sup>, en seront les héritiers, en croisant le goût du singulier caractéristique de la nouvelle biographique, et l'ironie immédiate, souvent grivoise ou cruelle, importée du genre des mémoires et de la chronique historique.

À la Renaissance, la biographie devient un répertoire d'*ana* ou d'exemple, et une sorte de boîte à outil du moraliste ou du romancier. Les *Vies parallèles* de Plutarque sont ainsi démembrées par Montaigne en un combinatoire de vies possibles et de rêveries romanesques (« Si j'étais écrivain, écrit l'auteur des *Essais*, je ferai une liste des morts ») tandis que les quatre cent trente-six *Vies brèves* de J. Aubrey (1625-1697), recueil de biographies plus ou moins inachevées d'une longueur variant entre deux mots et quelques dizaines de pages, se donnent comme modèle des « débris laissés à la mer »<sup>5</sup> en laissant au lecteur de hiérarchiser détails signifiants et détails insignifiants, grands hommes, *minores* et même anti-héros.

L'âge classique propose lui au contraire des systèmes typologiques et axiologiques aptes à fixer l'organisation socio-politique centralisée qui émerge après les Guerres de

---

<sup>1</sup> C'est la thèse de S. Menegaldo dans son étude du *Roman de Chastelain de Couci et de la dame de Fayel* (« La biographie d'un poète ? », *Bien dire et bien apprendre*, n° 20, « La biographie dans la littérature médiévale », 2<sup>e</sup> trimestre 2002, p. 140).

<sup>2</sup> pour reprendre les catégories tout juste mises en place par la *Poetria* de Jean de Garlande : *Fabula est que nec res veras nec res verisimiles continet ; unde si contigit narrationem esse fabulosam, ne sit viciosa, mentiri debemus probabiliter, ut dicitur in Poetria : " Aut famam sequere aut sibi conveniencia finge "*, ce qu'on peut traduire par « la fable est ce qui est faux sans prétendre être vrai, de sorte que faire bien dans un récit fabuleux consiste à mentir avec probabilité, en suivant le conseil de l'*Art poétique* : " Il faut soit suivre la tradition soit fabriquer un récit cohérent " » (*Parisiana Poetria*, V, l. 317-320).

<sup>3</sup> Le terme est d'E. Gosse (« Tallemant de Réaux or the art of miniature biography », *The Zabaroff Lectures*, Oxford, Clarendon Press, 1925), qui rapproche Tallemant de Réaux de J. Aubrey et de son contemporain A. Maurois.

<sup>4</sup> Qui sont présentées par leur auteur comme un « recueil d'aucuns discours, devis, contes, histoires, combats, actes, traités, gentillesses, mots, nouvelles, dits, faits, rodomontades et louanges de plusieurs empereurs, rois, princes, seigneurs, grands et simples capitaines, gentilshommes, aventuriers, soldats et autres » (*Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie par E. Vaucheret, Paris, Gallimard, préface de la deuxième rédaction, p. 3).

<sup>5</sup> Lettre citée par J.-B. de Seyne dans sa préface aux *Vies brèves* (Obsidiane, 1989, p. 20).

Religion : la biographie académique, emphatique, souvent abstraite jusqu'à la fadeur<sup>1</sup> car laissant peu de place à l'individualité, est conçue souvent par commande et vise toujours la modélisation d'un groupe, comme celui des grands poètes qui « va prendre les dimensions d'un mythe national<sup>2</sup> ». Les *Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* de C. Perrault en sera, deux siècles avant le *Grand Dictionnaire* de P. Larousse, la plus brillante illustration. « Ne pouvant éterniser leur vie, ils éternisèrent leur réputation », ironise La Rochefoucauld : barrage textuel érigé contre la mort par le savoir, la biographie devient un lieu de concurrence des prétendants où l'écriture littéraire ne sert plus au rêve mais à la démonstration du pouvoir..

Quoi qu'il en soit, l'engouement de plus en plus large pour l'Histoire qui caractérise le règne de Louis XIV produit par contrecoup ce genre typique des années 1660 qu'est la « nouvelle historique<sup>3</sup> », qui emprunte une forme souvent biographique et offre de longues vies romancées (qui ne sont « nouvelles » que par opposition générique aux romans contemporains, fluviaux). Celles-ci ont pour caractéristique l'ostentation par la fiction de la référence au passé (un héros ayant existé, historique ou supposé tel, une imitation du discours historique sérieux, de multiples références factuelles, exhibées avec solennité, à l'histoire des Grands, et une forme narrative dont la linéarité est en vive opposition avec la pratique commune de l'entrée *in medias res* et de la digression. Comme le souligne J.-M. Delacomptée, « le roman et la biographie sont de vieux complices. *La Princesse de Clèves*, qu'on situe au point de naissance du roman moderne, réunit les deux genres<sup>4</sup> » : ce croisement décrié du fait de

---

1 Quoique M. Fumaroli ait œuvré à refaire lire le genre, placé sur le même plan que les chefs d'œuvres d'Outre-Manche du siècle suivants : « Faut-il croire toutefois que nous avons quitté l'ère des " Vies " pour la modernité biographique d'un seul coup ? [...] Entre le paysage antique et médiéval des " Vies " et les tropiques biographiques d'aujourd'hui, une vaste époque intermédiaire a vu le superbe couchant des " Vies " et les premiers signes de notre âge des Médiateurs. C'est l'ère des académies en Italie et en France, c'est celui des *Lives* anglaises », qui trouvent leur chef d'œuvre en 1792 avec *The Life of Samuel Johnson*, de Boswell. » (« Des " Vies " à la biographie, le crépuscule du Parnasse », *Diogène*, n°139, 1987, p. 16).

2 M. Fumaroli, « Des " Vies " à la biographie, le crépuscule du Parnasse », *Diogène*, n°139, 1987, p. 18.

<sup>3</sup> Je m'appuie ici sur *l'Histoire de la nouvelle française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Genève, Droz, 1970), de R. Godenne.

<sup>4</sup> J.-M. Delacomptée, « La biographie, une affaire de style », *Le Monde*, 20 avril 1999, p. 18.

son apparente bâtardise<sup>1</sup> nous laisse les chefs-d'œuvre de Mme de Lafayette, comme de nombreux autres textes méconnus, tels les œuvres de Saint-Réal, de Brice, de Lesconvel (*Anne de Montmorency, connétable de France, nouvelle historique*, 1697) ou encore de Boisguilbert, dont on peut avancer pourtant qu'ils sont les ancêtres du roman historique « réaliste » du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

C'est le dictionnaire de Trévoux, en 1740, qui enregistre pour la première fois le mot « biographie » en français. Avant, la biographie n'est pas tout à fait autonome<sup>3</sup> : l'émergence du genre est inséparable de la dissociation des sciences et des lettres qui s'opère au siècle des Lumières : la biographie de Descartes par A. Baillet (1691), qui tente d'articuler les conceptions théoriques du philosophe et ses habitudes quotidiennes à partir d'une enquête rationnelle et documentée, est, emblématiquement, le point de départ d'une interrogation épistémologique qui ne se posait pas jusqu'alors : « le panégyrique ou la vie d'homme illustres, aussi bien que l'hagiographie ou l'oraison funèbre, appartenait à l'éloquence et ne posait guère de problèmes méthodologiques<sup>4</sup> ». La tradition et sa compilation ne suffisent désormais plus, ce qui entraîne une suspicion générale à l'égard des récits des siècles précédents : en matière d'histoire ecclésiastique, la fin du XVII<sup>e</sup> siècle marque « l'introduction de la critique dans l'hagiographie », c'est-à-dire, selon M. de Certeau, le « passage

---

<sup>1</sup> C. Dulong, l'exégète de Saint-Réal, associe en ces termes velléité biographique et pauvreté narrative : « Leur art, trop pauvre de moyens, ne trouverait pas un support suffisant dans un épisode trop borné. Ils composent de véritables biographies » (*L'Abbé de Saint-Réal, études sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1980, p. 335). D'Argens protestait dès le XVIII<sup>e</sup> siècle : « Des noms célèbres de Princes et de Princesses qui ont vécu, sont déjà consacrés par des momuments historiques. De quel droit un Écrivain les choisira-t-il, pour y attacher une suite d'aventures imaginaires, qui souvent n'ont pas le moindre fondement dans l'Histoire ? [...] C'est corrompre l'Histoire » (*Lectures amusantes*, t. I, p. 51. Les deux textes sont cités par R. Godenne, *Histoire de la nouvelle française*, *op. cit.*).

<sup>2</sup> La célèbre métaphore du « miroir promené le long du chemin » est d'ailleurs attribuée par Stendhal à Saint-Réal. Sur la récupération par l'histoire des genres romanesques dans les années 1660, voir G. Berger, « Genres bâtards : roman et histoire à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle » (*XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 215, 2002, p. 297 et suiv.), qui insiste sur le rôle de deux genres para-biographiques qui sont les « histoires secrètes » et les « mémoires » imaginaires.

<sup>3</sup> Sur la lente et difficile émergence de la biographie comme genre historique à l'âge classique, on pourra consulter la thèse (inédite) de R. Bassa : *Le Genre biographique au dix-septième siècle, la vie des Grands*, Thèse de lettres modernes, Université de Provence, Centre d'Aix, 1981.

<sup>4</sup> J. Sgard, « Problèmes théoriques de la biographie », *op. cit.*, p. 187 et suiv.

discret de la vérité dogmatique à une vérité historique qui a en elle-même sa propre fin, chasse que définit déjà, paradoxalement, “ non la découverte du vrai, mais celle du faux ” (E. Cassirer)<sup>1</sup> ». Au même moment, Voltaire s’en prend quant à lui aux mythes littéraires établis en accusant Grimarest, biographe de Molière, d’avoir recueilli des « contes populaires » et d’avoir fait un ouvrage « très faux », plein d’« historiettes sans créance<sup>2</sup> ».

### La biographie romanesque : un genre moderne

Si la biographie a entretenu comme on l’a vu dès ses origines un commerce ambigu avec le mythe, la fable ou le roman, à partir de la Révolution française la biographie, ne se définissant plus en termes d’efficacité rhétorique, se fissure entre, d’une part, des discours scientifiques intégrés à des systèmes épistémologiques de légitimation, et, d’autre part, le champ de la *littérature*, délimitée comme le domaine des propositions simultanément étrangères et à la catégorie du vrai et à la catégorie du faux. Le poids du rationalisme (qui pousse la biographie vers l’histoire) et du discours moral (qui la conduit vers un éloge civil des vertus) rejette peu à peu la biographie en dehors du champ de l’imagination « littéraires », gommant, du moins en apparence, un héritage bimillénaire. Mais comme le démontre dès 1762 par exemple la merveilleuse *Vie abrégée de La Fontaine*<sup>3</sup> de Diderot, les écrivains ne cessent pas pour autant de produire de *vies*, ils produisent des « vies imaginaires » fictionnelles ou du moins littéraires par « diction », qui se différencient des biographiques sérieuses :

	Chronotope biographique	
	<i>Troisième personne</i>	<i>Première personne</i>

<sup>1</sup> Article « Hagiographie » de l’*Encyclopædia Universalis*, vol. 11, p. 162. C’est aussi l’époque où le Père Jean Mabillon invite, dans une dissertation qui fit grand bruit, à traquer les faux saints ou « saints baptisés » (*De Cultu sanctorum ignotorum*, 1698).

<sup>2</sup> Cité par R. Bassa, *Le Genre biographique au dix-septième siècle*, op. cit., p. 197).

<sup>3</sup> D. Diderot, *Arts et lettres*, édition critique, annotée et présentée par J. Varlot, Paris, Hermann, 1979, t. I. A. Ubersfeld, souligne dans sa préface l’étrangeté du texte, que son « lyrisme », allié à « l’insistance biographique » et au style d’un « poème en prose », rend « digne des plus grands textes critiques » de Diderot (p. 285).

<b>Histoire</b>	<b>Biographie</b> Strachey : <i>La Reine Victoria</i>	<b>Autobiographie</b> Rousseau : <i>Les Confessions</i>
<b>Fiction</b>	<b>Biofiction</b> Schwob : <i>Vies imaginaires</i>	<b>Autofiction</b> Brontë : <i>Jane Eyre</i>

Ces textes sont souvent des récritures du modèle historiographique, dont elles exploitent le modèle énonciatif, narratif et topique à un profit esthétique, volontiers ludique et démythificateur. Mais par delà cet aspect parodique, elles acquièrent un rôle substantiel dans les renouvellements de la poétique du roman moderne : à travers l'emprunt aux modèles réalistes (*La Chartreuse de Parme* est très exactement une biographie), les légendes du Symbolisme (les *Vies imaginaires* de Marcel Schwob), les fantaisies poétiques « biographoïdes » du début du siècle (par exemple *Le Poète assassiné* de G. Apollinaire ou le *Saint Matorel* de M. Jacob), les fresques biographiques des années 1930 (*Antoine Bloyé* de P. Nizan, *Jean-Christophe* de R. Rolland ou L. Aragon, la *Vie et aventures de Salavin* de G. Duhamel, ou, indirectement, *Les Voyageurs de l'impériale* de L. Aragon) ou plus tard les vies oulipiennes (*L'Abominable Tisonnier de John McTaggart Ellis Mc Taggart et autres Vies plus ou moins brèves* de J. Roubaud), les romanciers opèrent la subjectivisation de l'Histoire et la transformation du discours interprétatif ou philologique en fiction.

Ces vies imaginaires modernes produisent une mythographie proprement littéraire car fondée sur ce que M. Schwob nommait le sentiment moderne du particulier et de l'inimitable. Elles traduisent une volonté de décrire l'originalité des êtres et des mœurs (des vies excentriques de Champfleury aux « vies oubliées » de P. Mauriès), un goût des secrets de l'histoire (les anarchistes de M. Schwob ou l'Héliogabale d'A. Artaud), une passion pour les *minores* ou les contre-légendes (Joseph Delorme, poète maudit de Sainte-Beuve, Rimbaud, Dieu de P. Michon), une fascination pour la sainteté des cœurs simples (des *Trois contes* de G. Flaubert à *Anna, soror...* de M. Yourcenar), une visée théorique

(par exemple celle des « vies des hommes infâmes » de M. Foucault), encore simplement la nostalgie poétique des contes et des légendes (chez Apollinaire, M. Jacob ou B. Cendrars).

Souvent ces vies littéraires mettent en œuvre ce que je voudrais nommer une intelligence de la totalité vitale (un destin romanesque ou minuscule, tragique ou ludique) et usent souvent de la métaphore d'une enquête ou d'une spéculation, directe ou oblique, sur autrui. La biographie joue alors le rôle d'une « fictions du réel » redoublant l'état-civil et produit « un romanesque sans roman ». Ces « biofictions » constitue alors l'un des lieux privilégiés de réflexion de l'écrivain sur lui-même comme un refuge au roman dans ses crises, qu'il s'agisse tantôt de porter l'écriture à la démesure et à la sacralisation (puisque les *vies imaginaires* se font le lieu d'une seconde genèse), tantôt de la renvoyer au réalisme égalitaire et matérialiste qui est peut-être le propre de l'écriture biographique. Mais dans les deux cas, les vies imaginaires deviennent ainsi souvent dans la modernité une sorte de laboratoire narratif des identités personnelles. Elles proposent un nouvel art de la mémoire, régi par le rêve de R. Barthes : écrire « une science impossible de l'être unique », à mi-chemin entre histoire et roman.

### **La biographie, frontière de la fiction**

La situation de mélange générique propre à toute l'histoire de la biographie tend, pour revenir à la question théorique de la ligne de partage en histoire et biographique, à donner raison à D. Cohn qui affirme que la biographie « constitue, au sein du système des genres, un espace particulièrement propice à l'établissement de frontières théoriques et à l'examen de cas critiques<sup>1</sup> ». Tout récit biographique, quel que soit son statut, subit on l'a vu la tension entre la forte présence référentielle qui s'attache aux noms propres et la nécessité d'un recours à la fiction pour traverser les seuils que sont l'altérité (la saisie biographique est toujours projective) et l'invisibilité historique ou sociologique de la plus grande partie des destinées humaines. En sorte que la biographie, genre à connotations fictionnelles, sans pour autant dénoter nécessairement

---

<sup>1</sup> D. Cohn, *Le Propre de la fiction*, *op. cit.*, p. 36.

la fictionalité<sup>1</sup>, démontre comme peu d'autres les difficultés à fixer l'extension à donner au champ du « littéraire ».

Sur le plan de la question historiographique qui nous occupe dans ce colloque, on peut ainsi être sûr que le genre biographique occupe une position cruciale dans le débat opposant le relativisme post-moderne (qui voit dans le discours historique un « grand récit », dont on peut à la suite d'H. White énumérer les figures), et le séparatisme adopté en réaction par de nombreux historiens et théoriciens du récit<sup>2</sup>. Perçu comme un instrument de transmission de la mémoire collective et non comme un objet esthétique, et définie simplement (à la différence par exemple, d'une tragédie ou d'un sonnet), le genre biographique semble en effet pouvoir se dispenser de codification pointilleuse et constituer un espace intermédiaire entre l'histoire et la littérature, un genre mixte, une forme de littérature non fictionnelle ou semi-fictionnelle, où, à l'exception de transgressions trop visibles de la référence, la question du statut du savoir ne se poserait pas. Aussi légitime qu'elle soit pour caractériser d'innombrables biographies au statut indéterminé et consommées comme telle, cette position « autonomiste » incarnée par nombre de biographes professionnels, qui se revendiquent écrivains en s'affiliant à une tradition plutarquienne (à l'instar d'A. Maurois ou de J. Lacouture par exemple) ne saurait permettre de caractériser des textes explicitement fictionnels ou ostensiblement littéraires (la *Vie de Rancé*).

Faut-il pour autant renoncer à distinguer histoire et roman ? Je ne crois pas. Pour éviter le Charybde du néo-positivisme cantonnant la biographie au statut de sous-genre historique mineur et le Sylla du logocentrisme (qui tendrait à faire de la biographie un genre à part démontrant l'inepugnable présence de la littérature dans le discours historique en s'appuyant sur l'héritage de la tradition rhétorique), la position la plus sage me semble être de reconnaître que la survie de distinctions entre biographie historique et vie fictionnelle est la condition de possibilité pour penser l'hybridation et le dialogue des discours de l'histoire et du roman : une vie imaginaire *n'est pas* une

---

<sup>1</sup> J'emploie ici une distinction proposée par M.-L. Ryan, « Frontière de la fiction : digitale et analogique ? », in A. Gefen et R. Audet (dir.), *Frontières de la fiction*, Québec-Bordeaux, Nota Bene-Presses universitaires de Bordeaux, 2001, p. 17-41.

<sup>2</sup> Par exemple K. Pomian, qui défend avec force l'idée qu'« affirmer que l'histoire n'est jamais pure ne signifie donc pas contester la réalité de la frontière qui la sépare de la fable. C'est, au contraire, souligner que cette frontière, frontière mouvante et qui a subi dans le passé plusieurs déplacements, n'a jamais été abolie » (K. Pomian, *Sur l'histoire*, chap. I, « Histoire et fiction », Paris, Gallimard, coll. « Folio / Histoire », 1999, p. 78).

biographie historique. Même si la « fiction » demeure une caractérisation négative<sup>1</sup>, productrice d'une suspension de crédulité et donc d'un discours peut-être valide mais assurément non vérifiable, l'usage du concept me paraît inévitable : de ce véritable « Protée de la littérature » (B. Guénée<sup>2</sup>) qu'est la biographie, les frontières formelles internes (la différence entre une biographie, un essai ou encore un portrait, par exemple) comme les limites statutaires externes (c'est-à-dire les transgressions en direction d'autres formes discursives) doivent être fixées, si ce n'est rigoureusement, du moins empiriquement dans le cadre historique que constitue les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Lorsque la méthodologie historiographique reste tacite, les partages institutionnels fluides, et l'autorité rhétorique du biographe déterminante, les infractions à la vérité factuelle ne se signalent que dans des cas d'atteintes fortes à des faits clairement opposables ; nombreuses sont en outre les formes non historiographiques de récit biographique : les biographies mythologiques des grecs n'ont pas à être vraies dans le sens où elles opèrent comme structures archétypales, les hagiographies médiévales n'ont pas à être exactes puisqu'elles révèlent une vérité d'ordre supérieur dans un schéma séparant clairement les niveaux de significations, les biographies de la Renaissance et de l'époque classique n'ont pas à être vérifiables car elle ne servent qu'à proposer des modèles comportementaux dont la vérité est inséparable de leur emploi. Mais à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la science biographique se constitue en tant que telle et embarque bon gré mal gré la biographie dans des procédures de systématisation et de rationalisation, elle pousse les lecteurs de biographies à se mettre en quête non seulement de la vraisemblance mais aussi de la vérité, critère d'appréciation discriminant. Ce n'est pas seulement sur le plan de l'ordre institutionnel des discours que le degré d'acceptation de l'imaginaire se modifie alors : comme l'illustre la promesse de « garantie d'une information scientifique, à la fois complète et critique »<sup>3</sup> promise par la collection « l'Histoire en liberté » de M. Ferro, la lecture de l'immense majorité des biographies, historiques, journalistiques et même explicitement romancées, reste je

---

<sup>1</sup> « Concept limite, [la fiction] permet de fixer des bornes, de définir négativement d'autres champs : [puisque] la fiction se manifeste quand l'histoire cesse d'être récit historique, quand la philosophie renonce à être enquête rationnelle, quand la vérité perd ses droits et le mythe son efficace » écrit A. Tadié (A. Tadié, « La fiction et ses usages », *Poétique*, n° 113, février 1998, p. 113). Ainsi que le fait remarquer G. Genette, on manque cruellement d'un antonyme à « fictionnel », le terme d'« historique » est limitatif à l'excès et l'adjectif factuel n'est pas sans reproche « car la fiction aussi consiste en un enchaînement de faits » (G. Genette, *Fiction et diction*, *op. cit.*, p. 66, note 2).

<sup>2</sup> B. Guénée, *Entre l'Église et l'État, quatre vies de prélats français à la fin du Moyen âge*, Paris, Gallimard, 1987, p. 8.

<sup>3</sup> P. Morand, *Ci-gît Sophie Dorothée de Celle*, Paris, Flammarion, coll. « l'Histoire en liberté », 1968, quatrième de couverture.

crois jusqu'à aujourd'hui indissociable d'un pacte si ce n'est de scientificité, du moins d'exactitude minimale. À mon sens, admettre comme P. Ricœur, qu'« vie examinée est une vie épurée, clarifiée par les effets cathartiques des récits tant historiques que fictifs véhiculés par notre culture<sup>1</sup> », tout en refusant l'abolition de toute distinction épistémologique entre récit référentiel et récit fictionnel, est ainsi la position la plus raisonnable. Les cas de textes décontextualisés par accident<sup>2</sup>, dissimulant leur auteur ou suspendant comme le *Sir Andrew Marbot* de W. Hildesheimer, par forgerie délibérée, leur statut ontologique, peuvent constituer des jeux spéculatifs ou poétiques du plus grand intérêt (pensons au chef d'œuvre de Nabokov, *Feu pâle*) sans pour autant pointer une indétermination irrésolvable.

Autrement dit : si la biographie peut servir à critiquer une vision trop étroite du « propre de la fiction », des indices internes, c'est-à-dire du paratexte (la collection, l'auteur, le titre, et l'éventuel sous-titre générique, qui orientent assez la lecture pour que ce critère soit considéré comme suffisant dans la majorité des cas), les définitions externes, de critiques ou, mieux, d'écrivains, les filiations relevant de l'histoire littéraire, et les contextes d'usage de chaque récit nous permettent de juger de l'appartenance d'un texte à la littérature ou à l'histoire. Même si, comme le rappelle M.-L. Ryan, « Le sous-titre générique nous aiguille dans une voie ou dans une autre, [...] il est toujours possible d'ignorer l'intention de l'auteur ou de sauter d'une voie à l'autre. Nous ne lisons pas seulement les biographies de personnages historiques comme source de savoir, mais bien souvent pour le plaisir de nous laisser transporter en imagination dans la sphère privée du sujet biographique, de scruter comme un voyeur ses faits et gestes, et de vivre avec lui son destin<sup>3</sup> », l'idée – proprement moderne – d'une antinomie inéluctable entre l'établissement de la vérité et la formalisation esthétique structure autant la production que la réception du genre biographique.

\* \* \*

---

<sup>1</sup> P. Ricœur, *Temps et Récit*, t. III, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 1991 (1983-1985), p. 444 ; sur ce problème de distinction, voir aussi l'argumentation de *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 188 et suiv.

<sup>2</sup> Telle cette *Vie de Sinoubé* du deuxième millénaire avant J.-C., signalée par K. Hamburger, dont les égyptologues ne peuvent décider s'il s'agit de mémoires authentiques ou d'une totale fiction (voir la préface de G. Genette à la K. Hamburger, *Logique des genres littéraires*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1986, p. 11).

<sup>3</sup> M.-L. Ryan, « Frontière de la fiction : digitale et analogique ? », *op. cit.*, p. 33.

D'où l'intérêt de la biographie fictionnelle contemporaine : elle autorise d'abord des reclassements de textes « préfigurant » le genre<sup>1</sup>, en proposant une lecture rétrospectivement fictionnelle de textes situés à la frontière de l'histoire et de la littérature (les deux meilleurs exemples sont la lecture faite, depuis plus d'un siècle de la *Vie de Rancé* de Chateaubriand, ou encore, en la publication de la thèse de médecine de L. F. Céline, *La Vie et l'Oeuvre de Philippe-Ignace Semmelweiss*, dans la collection « L'imaginaire » de Gallimard), en permettant d'exhumer quantité de textes anciens et inclassables abandonnés en vrac sur les bas-côtés de la Tour de Babel de la théorie littéraire, avec le statut de textes de circonstance, d'exercices formels, telle cette *Vie de Malherbe* par Racan endormie depuis deux siècles, récemment rééditée dans une collection de vies imaginaires<sup>2</sup>, lorsque enfin sa place incertaine dans l'opposition histoire biographie a cessé d'être un inconvénient de classement pour devenir un bonheur de lecture.

Le franchissement de la frontière isolant la biographie historique du récit littéraire dans la littérature contemporaine n'est donc ni accidentel ni totalement transgressif : il ne désigne ni la dissolution irrévocable des frontières des discours dans l'anomie propre au genre biographique, ni un coup de force référentiel gratuit du roman, mais pointe un lieu d'échange interdiscursif essentiel que la constitution à partir des *Vies imaginaires* de M. Schwob (1896) d'un genre (ou d'un sous-genre si l'on veut) de la « biographie fictionnelle » ne fait qu'explicitier. Relater, en littérature, une existence pour elle-même, implique de penser la question de l'identité personnelle et des modes de représentations du vivant, et conduit à poser, à travers la métaphore de l'enquête biographique, la question de l'altérité et de sa connaissance : mémoire d'un genre, la biographie, voué à assurer l'interprétation et la transmission de l'identité individuelle au sein de l'espèce, la *biofiction* ne fait qu'en redéployer, au sein de la littérature, les enjeux métaphysiques et les pouvoirs cognitifs. Autrement dit : les « biofictions » s'opposent aux représentations de la biographie historique positive comme aux existences illustres ou exemplaires produites par la mémoire collective en exploitant le modèle énonciatif, narratif et topique de la biographie à un profit esthétique, volontiers ludique et

---

<sup>1</sup> Sur cette temporalité malléable et réversible de l'histoire littéraire, issue du refus, depuis Heidegger et H.-G. Gadamer, de l'historicisme herméneutique, voir *Le Temps des œuvres. Mémoire et préfiguration*, sous la direction de J. Neefs, Presses universitaires de Vincennes, coll. « Culture et société », 2001 et le concept proposé par P. Bayard, de « Le plagiat par anticipation » (*La Lecture littéraire*, numéro spécial « Écrivains et lecteurs », sous la direction de B. Clément, février 2002).

<sup>2</sup> Le Promeneur.

démythificateur. Mais en ressaisissant l'expérience humaine dans sa dimension temporelle profonde et en la remettant en forme de manière intelligible, elles dépassent l'opposition entre histoire et fiction et se font, plus que tout autre forme narrative, des récits médiateurs de nos identités.